**Cahier préparatoire**

**Congrès départemental SUD éducation 04**

**jeudi 16 juin**

à Digne-les-Bains

**et vendredi 17 juin 2022**

à Villeneuve

Jeudi : Maxime, Franck, Aurélien, Jérôme, Bastien, Eric, Clotilde, Virginie, Sophie, Laura, Florence, Pierre x2,, Christophe, Lydwine

**Ordre du jour**

Pour les années à venir : se pencher sur la date du congrès qui est un peu mal placée : période chargée, conseils de classe…

**Jeudi 16 juin**

**Matin :**

1. **Débat : expression démocratique au sein de notre syndicat**

Discussion autour des syndicats de la Corrèze et de Grenoble (qui n’existe plus car décision du dernier CF > départementalisation.).

Dans les statuts du syndicat > on doit tendre vers la départementalisation.

Or, la manière dont ça a été géré par la fédé porte à la critique > **la CE (commission exécutive) se pose en bureau politique alors que statutairement c’est un groupe qui est censé mettre en place ce qui est voté en CF**.

Une situation particulière aussi à cause de la situation depuis 3 ans : **les CF n’étaient plus représentatifs parce qu’il n’y a pas eu de vrai congrès ou de vraie réunion. Le fonctionnement démocratique n’a plus forcément existé aussi parce qu’il n’y a pas eu de vrai CF depuis plusieurs années, on paie la pandémie.**

D’autre part, la pandémie a amené des sujets extrêmement clivants, il faut se positionner au niveau local.

> Mise en place d’une personne qui s’occupe de répartir la parole et d’un tour de table de présentation dans nos AG.

* **Nécessité de s’impliquer dans les CF**, il faut aller en discuter. C’est compliqué car on n’était pas présents au dernier congrès. Il faut qu’on arrive aujourd’hui à voir comment on discute de notre expression démocratique au sein du 04 parce qu’on a aussi des divisions post-covid qui nous ont empêchées de discuter. **Il faut retrouver notre expression démocratique.**

Florence : on a +15 adhérents, **il devient fondamental qu’on arrive à s’organiser dans la communication**, et à se positionner parce que du fait de grossir ça devient vraiment fondamental.

> il ne faut pas dissocier le local et le fédéral, ce sont les deux piliers du syndicat. **Ce n’est pas une confédération et si on ne s’occupe plus du tout de ce qui se passe au niveau fédéral cela finira par avoir un impact au niveau local**. On pourrait faire apparaître la singularité de SUD éduc 04 sur les points d’achoppement. Il y a des positions potentiellement conflictuelles, on peut montrer que ponctuellement on a des positions et des arguments différents. **Ce n’est pas grave parce que ce n’est pas obligé forcément de déboucher sur un positionnement fonctionnel**. La question : **quand est-ce que les positions sont fonctionnelles** ?

Problématique : plus on augmente en nombre, plus il risque d’y avoir des divergences > nécessité de vraiment mettre l’accent sur la communication et la manière dont on communique.

**Question qui émerge** : dans les cas ultimes où il n’y a pas consensus mais qu’il y a une décision à prendre : **est ce qu’on dit que c’est le vote majoritaire ? Ou au 2 tiers ? Ou est ce qu’on discute jusqu’à ce qu’il y ait consensus ?**

* On peut très bien dire non parce qu’on n’arrive pas à trouver consensus et l’idéal serait d’arriver à exprimer le « non » car ce sont des questions toujours tournées vers l’extérieur, avec des positions qu’on nous demande d’avoir.
* **La prise de position de certains dans le syndicat ne veut pas forcément dire que le syndicat a pris position**. On peut très bien exprimer nos positions plurielles et ne pas acter une décision qui soit polarisée sur un « oui » ou un « non ».

Ce qui peut permettre d’apaiser les tensions c’est d’avoir une meilleure communication au sein du syndicat.

Certains expriment **l’envie de se réunir pour parler politique, idées… Après il faut arriver à le poser, ça peut prendre des formes différentes. Un GT** ?

Proposition : diffuser sur **la liste adhérents quelques pistes d’évènements ou de choses qu’on peut mettre en place pour fluidifier et renforcer les débats**.

|  |
| --- |
| **Décisions votées :**   * Il faut qu’on communique sur nos divergences (ça peut être un communiqué externe ou interne) : consensus ? oui.   - Reprendre les statuts et chercher le consensus dans un premier temps et n’importe quel adhérent peut faire une demande de vote en AG : consensus ? oui.   * Quelle majorité pour le vote ? Il faut qu’on épluche nos statuts : la modalité du vote majoritaire en suspens jusque-là. |

Accueil des nouveaux adhérents

**On avait parlé d’un stage pour expliquer la structure de SUD. Est-ce que ça peut être à l’ODJ des mois qui viennent**? C’est difficile de s’y retrouver pour un nouvel adhérent.

* Idée de faire des **AG journées trimestrielles** pour qu’il y ait des rencontres entre les adhérents, avec un moment d’accueil au début des journées pour les nouveaux adhérents.

**La question des HMI** (heures d’info syndicales) : important d’en mener dans son bahut, à plusieurs. Possibilité de faire appel à des camarades qui ne sont pas dans l’établissement.

Création d’un glossaire avec les sigles qu’on utilise souvent.

|  |
| --- |
| **Décisions votées :**   1. Acter l’habitude quand on est nombreux ( et y compris quand on est sur deux pôles) de distribuer la parole : Oui au consensus. 2. Acter dès la rentrée (sur la première période) un stage de nouveaux adhérents ? **Consensus : oui** 3. Acter la première AG de l’année (septembre) sur la forme d’une AG journée avec un temps « nouveaux adhérents » : **Consensus : oui.** |

1. **Solidaires 04**

• **Bilan : permanences ; 8 mars toute l’année**

**• Les formations à venir**

**• Le conseil Solidaires : perspectives 2022 2023 : quelle implication de SUD éducation 04 dans Solidaires 04 ?**

concrètement, dans le mois qui suit, RESF a organisé la projection du film « Les mots de Taj ». Ce n’est donc pas Solidaires directement mais comme Solidaires s’est toujours beaucoup investi sur les pb de l’immigration, Solidaires intervient en tant que syndicat interpro’. + intervention à la fête de la solidarité etc. Dans l’investissement dans le syndicat : on va essayer de développer des unions locales interpro + nécessité d’ouvrir le syndicat à des gens qui ne sont pas dans des grosses institutions : « adhérents isolés ».

Eric : ça va manquer qu’il n’y ait pas de décharges pour Solidaires. Sur le 8 mars toute l’année : pour la première fois Solidaires 04 a organisé un stage de formation syndical interpro’. > ça a bien marché, beaucoup de monde et perspectives concrètes. Ça a conduit à construire une liste de discussion par internet ouverte à toutes les personnes qui le souhaitent. Se signaler auprès d’Eric.

* **Stage d’accueil Solidaires** (découverte de Solidaires): le 27 septembre à la maison commune de Châteaux-Arnoux. **Attention** : pour s’inscrire à un stage il faut déposer la demande 1 mois avant. Donc là, il faut s’inscrire avant de partir en vacances ou pendant les vacances, à la rentrée ce sera trop tard. Ce stage a été mis en place à la demande de PTT 04 et de Sud éduc’ 04 donc les personnes intéressées doivent se manifester rapidement pour être certain qu’il y aura des stagiaires.
* Sur les unions locales (UL) : essayer d’être plus près du terrain. Essayer de mettre en place des structures Solidaires locales au niveau interpro’. Cela peut faciliter les initiatives et les actions locales. Des listes de diffusion regroupant les personnes de ces secteurs géographiques vont se mettre en place et la réussite de cette mise en place dépend de nous tous.

Si Solidaires 04 existe c’est parce que Sud éduc 04 a fait en sorte que ce soit possible. Ça a continué d’exister parce qu’il y a eu une personne déchargée pour s’en occuper. Si plus personne ne fait fonctionner Solidaires 04 ça risque de ne plus exister.

* **Il faut qu’à la rentrée on aille dans les établissements, qu’on se rende visible. A la rentrée : il va nous falloir du renfort**.

**la question de la permanence** > Eric et Florence y étaient le jeudi. C’est quelque chose qui va continuer l’an prochain (prise des appels pour Solidaires etc.) mais par contre Florence ne pourra pas donner du temps à Solidaires si ce n’est sur un temps militant personnel.

* Éric va continuer à faire les conseils locaux de Solidaires 04 sans décharge.

Rappel : la structure Solidaires n’a pas de moyen. **Tous les moyens sont directement liés aux résultats des élections pro.**

**Après-midi :**

3. Préparation du CF des 23 et 24 juin : cahier préparatoire : sélection des points à débattre

**Vendredi 17 juin**

**Matin :**

1. Débat : égalité des élèves qui mènera à la question de l’inclusion

Jérôme : le point de départ du débat sur l’égalité des élèves : une histoire de voyage à ADN où on a demandé aux enseignants de trier les élèves par rapport à la vaccination.   
A la suite, plein de voyages se sont organisés dans les établissements scolaires et les collègues ont trié les élèves (demande aux familles de prouver la vaccination des enfants etc.). Position : si on part en voyage, on part avec tous les élèves ou on ne le fait pas.

Florence : les profs de langue sont très impliqués dans les questions des voyages scolaires parce que c’est un moyen de faire vivre leurs disciplines voire dans certaines filières de sauvegarder leurs propres postes. Donc on entend bien la nécessité du voyage scolaire toutefois gênée par le fait qu’il n’y a pas de prof de langues au congrès, donc il n’y a pas la possibilité d’entendre les arguments d’un.e collègue plus concerné sur ce sujet.

Christophe : qu’en est-il des élèves qui ne partent pas pour des motifs « politiques » ? des parents qui refusent qu’ils partent avec des groupes qu’ils ne connaissent pas etc.   
Les élèves qui ont des accompagnements types AESH peuvent-ils partir ? ( lorsqu’il s’agit notamment d’handicap physique).

Pierre P : certains élèves n’ont pas pu participer à des sorties car pas de pass vaccinal. Le conseil constitutionnel a pourtant tranché la question : on ne peut pas empêcher les élèves d’avoir un accès au savoir. Or, les enseignants contrôlaient les pass des élèves lors des sorties.   
La deuxième chose : qu’est-ce que ça veut dire d’amener tous les élèves ? Lorsqu’un voyage est organisé sur un niveau, tous les élèves ne partent pas. Ce qui faut c’est que tous les élèves qui souhaitent participer le puissent. Le prix journée des voyages doit donc être limité + réfléchir pour que tous les élèves puissent faire au moins un voyage à la sortie du collège.

Sophia : pour les sorties : un doc’ spécifique à remplir et accompagnement possible des AESH. Pour les voyages : les AESH ne sont pas assurés, on leur a dit que ce n’était pas dans leurs missions dès qu’il y a une nuité. C’était des organismes extérieurs qui avaient les subventions pour accompagner les élèves. Mais les AESH sont sorties du circuit.

Jérôme : dépend des chefs d’établissement. Dans les faits rien ne l’interdit, on ne paie pas non plus les profs lors des voyages. Le budget > une façon de botter en touche.   
Pour répondre à Pierre : bien sûr qu’il y a une spécificité des collègues de langue. Si on prend les collègues de langue étrangère qui disent que c’est compliqué d’organiser des voyages à des coûts moindres ce n’est pas forcément vrai. Quand il y a échange avec les établissements étrangers > c’est moins cher, quoique beaucoup plus chronophage en terme d’orga.

Pierre : les AESH peuvent accompagner sans pb les voyages scolaires. L’administration se doit de mettre en place cela lorsqu’il y a un élève en situation de handicap. La différence avec les AED : on peut les faire récupérer leurs heures, ce n’est pas le cas des AESH c’est pour ça qu’on leur refuse.

Eric : les enseignants, souvent, touchent des HSE (heures supplémentaires effectives) pour l’organisation des voyages. Certains enseignants et AED ne touchent parfois rien du tout et ne rattrapent pas non plus les heures, ils ont donc travaillé gratuitement.

Christophe : pas de pb pour trouver le budget pour emmener plusieurs classes de seconde aux Vannades pour une journée d’intégration. Si l’AESH n’accompagne pas un élève, est-il privé de voyage ?   
Pb avec les ventes de gâteaux, tombolas etc… C’est quand même les parents qui paient.

Sophie : Les journées d’intégration : sommes-nous obligés de nous déplacer pour encadrer les élèves ?

Jérôme : non, ça ne fait pas partie de nos services. Mais pb de pression de la part de la direction.

La limitation des contrats d’AESH décourage de faire des heures supp ;+ pb des doubles emplois : or, comment faire lorsqu’on part en voyage scolaire ? Un des emplois n’est plus assuré. D’où la nécessité de vrais salaires et vrais statuts.

Sophia : 90% des AESH sont des mamans. Une bonne partie des mamans seules. Ça rajoute de la logistique. Mais quand on est toute l’année avec un élève on a envie de l’accompagner dans ces moments de sortie hors cadre scolaire. Finalement, sensation d’être privé des bons moments de partage avec les enfants et les équipes. Important de laisser le libre choix aux AESH d’accompagner les voyages ou pas.   
Négociation constante, toute l’année.

Pierre P : la loi dit que si on n’emmène pas tout le monde > rupture d’égalité entre élèves : on doit dire cela à la direction. Dans les établissements du premier degré tout le monde part, les instit’ ne se posent pas la question. L’argent existe dans les établissements > la direction doit assurer l’équité d’accès aux élèves.

Soraya : personne n’est venu lui demander, dans le cadre d’un voyage, si elle pouvait accompagner l’élève dont elle s’occupe.

Florence : choquée par les cagnottes participatives en ligne. Le ministère incite à l’utilisation de ces cagnottes pour dédouaner les collectivités territoriales de mettre de l’argent.

Entièrement d’accord avec le fait qu’il faudrait qu’il y ait une charte des voyages signées en CA. Certains collègues partent deux fois par an.

Jérôme : les structures d’inclusion ne font pas consensus dans le syndicat. Questions importantes à se poser.

Eric : derrière cette question d’inclusion, dans le primaire > demeure l’idée que la pédagogie est liée au groupe alors que dans le secondaire il y a une politique qui vise à exploser les groupes qui correspond beaucoup plus à une logique marchande.  
> syndicalement on a intérêt à rappeler que la pédagogie va avec la notion de groupe.

Sophia : école inclusive> oui mais sur le terrain > on se repose trop sur les AESH parfois c’est impossible. Quelles limites pour l’inclusion ? certains élèves sont difficilement « intégrables » dans les structures scolaires.

Pierre P : pour la SEGPA : tout est une histoire de moyens, certains textes commencent à dire qu’il faut décloisonner la Segpa et mettre en place une inclusion des segpa dans le parcours scolaire ordinaire. Si on inclue > il faut des moyens. Il faut aussi que les collègues acceptent de travailler avec d’autres collègues.

Florence : sur la question de la segpa et du décloisonnement : se fait un peu au collège Gassendi parce que la segpa est aussi une variable d’ajustement à l’échelle du collège pour le collège ordinaire. Depuis un ou deux ans, une collègue de sciences intervient en bi enseignement mais ça reste une variable d’ajustement.

Il faudrait régler la question des voyages : on peut réfléchir à :

* **la limitation du prix des voyages**
* **privilégier les échanges pour les voyages linguistiques**
* **une charte de voyage à porter en CA**
* **faire en sorte que les élèves partent au moins une fois dans leur scolarité.**

Comment faire s’il n’y a pas suffisamment de voyages proposés pour inclure tous les élèves ?

Peut être qu’il doit y avoir à côté de la charte un texte explicatif.   
+ il faut faire un groupe de travail pour réfléchir à la question.

**Création d’un GT** sur les voyages et sorties scolaires sur l’année 2022 2023 ? > la création du GT doit aboutir à : rédaction d’une expression de SUD 04 sur voyages et sorties scolaires + aboutir à une charte de travail > **Consensus ? OUI**.

* **L’inclusion et les moyens sont indissociables. + la dimension pédagogique et formation avec une visée émancipatrice.   
   Nécessité d’avoir ces trois éléments ensemble**.
* **Inclure des revendications chiffrées sur les ORS, sur les effectifs des classes** etc.

**Après-midi :**

5. Fonctionnement : Bilan et perspectives

6. Élections professionnelles

7. CHSCT

**1. Débat : expression démocratique au sein de notre syndicat**

[Débat : expression démocratique au sein de notre syndicat](https://semestriel.framapad.org/p/debats-congres-sud-educ04-juin-2022-9uq8?lang=fr) : [capture du pad](#Image1|graphic)

**2. Solidaires**

Bilan : permanences ; 8 mars toute l’année ; formation dont 27 mars stage d’accueil Solidaires , conseil Solidaires...

Perspectives 2022-23 : quelle implication de SUD éducation 04 dans Solidaires 04 ?

**3. Préparation du CF des 23 et 24 juin**

Cahier préparatoire du CF : édition à part

**4. Débat : égalité des élèves** qui mènera à la question de l’inclusion

[Débat : expression démocratique au sein de notre syndicat](https://semestriel.framapad.org/p/debats-congres-sud-educ04-juin-2022-9uq8?lang=fr) : [capture du pad](#Image1|graphic)

**5. Fonctionnement : bilan et perspectives**

Tableau récapitulatif

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | | **2021-22** | **2022-23** |
| Déchargé·s | | Christophe 1h  Eric 3h + 2h  Florence 3h  Pierre P. 3h + 2h CHSCT | Christophe 1h  Florence 3h + 2h CHSCT  Laura 3h  Pierre P. 3h + 2h CHSCT |
| CDEN | | Aurélien, titulaire  Pierre P., suppléant |  |
| CTSD  à partir de janvier 2022 : CSA / FS  CHSCT | | Sophie, titulaire  Jérôme, suppléant |  |
| Pierre P., titulaire  Florence, suppléante |  |
| Site internet | | Hugues |  |
| Réseaux sociaux | Facebook | Florence |  |
| Twitter | Florence |  |
| Bulletin local | | Jérôme |  |
| gestion de la boîte mail | Tri et distribution | Jérôme |  |
| Réponses aux mails | Jérôme, Pierre P. et Florence | Florence |
| gestion des listes de diffusion 04 | | Florence | Florence |
| gestion des listes Ostic départementales | | Jérôme |  |
| Cloud : gestion / mise à jour | | Déchargé·es | Déchargé·es |
| Téléphones | titulaires | Pierre P. |  |
| non titulaires | Pierre P. |  |
| Gestion des commandes fédérales | | Florence | Florence |
| Routage | | Florence | Florence |
| AG | Cahier préparatoire | Florence | Florence |
| Comptes rendus | Laura et Marianne | Laura |
| Tournées | dans établissements | Déchargé·es + CTS (adhérent·es) | Déchargé·es + CTS (adhérent·es) |
| Gestion matériel | Florence, Pierre P. |  |
| Visites INSPE Digne | | Eric |  |
| Dépôt Préavis de grève DSDEN | | Florence |  |
| Suivi des dossiers | CHSCT | Pierre P. et Florence | Pierre P. et Florence |
| juridique | Pierre P., Jérôme, Florence |  |
| non-titulaires | Pierre P. |  |
| CAPA 2nd degré | Eric |  |
| Vie fédérale | CF | Florence, Marie, Pierre P., Laura, Christophe et Lydwine | Florence, Laura |
| Stages / RIS AESH | | Jérôme et Pierre P. |  |
| Adhésions | Gestion des adhésions et du fichier adhérents | Christophe |  |
| Relance adhésions | Florence |  |
| Trésorerie | | Christophe | Christophe |
| Solidaires | | Eric décharge (3h) |  |
| Groupe de travail élections pro. | | Florence, Jérôme, Pierre P. | Florence, Jérôme, Pierre P. |

**5.1. Le local de la bourse du travail**

Pas de ménage fait cette année… on est vraiment pas bon ! Mais on retente sous la formule « ménage et tri » : qui s’y colle l’an prochain ?

|  |  |
| --- | --- |
| Mois | Qui ? (2 pers.) |
| Juin/Juillet 2022 | Florence |
| Janvier 2023 |  |
| Juin/Juillet 2023 | Florence |

**5.2. CTSD – CDEN**

Compte rendu de l’année ou remarques :

CTSD :

CDEN :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | CTSD | | CDEN | |
| Mandats | 21-22 | 22-23 | 21-22 | 22-23 |
| Titulaires | Sophie |  | Aurélien |  |
| Remplaçant.e.s | Jérôme |  | Pierre P. |  |

Janvier 2023 après élections professionnelles : fusion des CTS et des CHSCT : CSA et FS

**5.3. CHSCT**

Compte rendu de l’année ou remarque :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | CHSCT | |
| Mandats | 21-22 | 22-23 |
| Titulaire | Pierre P. | Pierre P. |
| Remplaçant·e | Eric/Florence | Florence |

**5.5. Communication**

• Site internet : Hugues

Outil qui n’est pas à jour et administration technique contraignante, depuis janvier plus aucune actualisation. Hugues ne souhaite plus continuer avec cet outil. Il faut faire quelque chose ! L’idéal serait que quelqu’un le reprenne en main de A à Z, y compris pour les publications.

• Réseaux sociaux :

Facebook : Florence : Création d’une page SUD éducation Haute Provence en plus de la page, l’info circule également par le groupe Facebook syndicat Sud.Solidaires.

Twitter : non alimenté

• Bulletin local : Jérôme : lettre de la Lorraine aménagée et diffusée aux listes « sympathisants » et « adherents » en modulant les infos

• gestion de la boîte mail : Jérôme, Florence et Pierre

• gestion des listes de diffusion 04 : Florence

• gestion des listes Ostic départementales : Jérôme

• Cloud : mis à jour par les déchargé.e.s

Quels types de doc sur le cloud : des modèles (courrier, ASA, remboursement de frais, suivi CTS, fichier adhérent·s et sympathisant·es...)

Tou·te·s les adhérent·e·s ont accès au cloud SUD éducation

Connexion :

Cloud fédéral : [https://cloud.sudeducation.org](https://cloud.sudeducation.org/)

Login : sudeducaixmarseille

mdp : clémentméric

Fichier tout en haut de la liste : 00 - SUD Educ 04

• Téléphones : Pierre (personnels titulaires et non-titulaires)

**5.6. Gestion des commandes fédérales** : Florence

Nouveau site pour les commandes : https://materiel.sudeducation.org/

Réassort des guides commandes à passer fin juin : [guides et brochures](#Tableau3|table)

**5.7. Routage** : Florence : routage fait aux adhérents, aux écoles, aux collèges et aux lycées (modulé en fonction des publications). Pour l’envoi aux établissements faire mention de salle des professeurs ou du nom d’un des adhérent·es ou sympathisant·es.

**5.8. Tournées**

Bilan positif, tout le département (collèges et lycées, moins pour les écoles) a été couvert par au moins une tournée cette année.  
A venir élections professionnelles : tournées en septembre et octobre à prévoir : 17 CTS

Rappel : tou·te·s les adhérent·e·s peuvent prendre un crédit temps syndical (CTS) pour faire une tournée

**5.9. AG**

Une AG par mois : bravo à toutes et à tous ! Deux AG en journée.  
Ne pas diminuer la cadence ! Poursuivre les AG notamment en journée pour se donner le temps de débattre. Toutes les formes d’AG nous sont indispensables pour fonctionner.

Tous les CR d’AG de l’année sont consultables sur le cloud par tous les adhérents.

Préparation des cahiers préparatoires : Florence

Comptes rendus des AG : Laura et Marianne

**5.10. Visites INSPE Digne + accueil des stagiaires PE fin août**

Nous n’avons pas participé à l’accueil des stagiaires à INSPE d’Aix, faute de réponse du 13.

Eric a fait toutes les permanences cette année à INSPE de Digne avec SUD 05.

Nous avons donc été visibles toute l’année.

**5.11. Préavis de grève**, envoi mail aux collègues du 1er degré et à la DSDEN : Florence

**5.12. Gestion des Crédits temps syndical**

Sur le cloud, fichier rempli plus ou moins rempli cette année : toute personne qui prend un CTS s’inscrit sur ce fichier.  
Nombre de CTS utilisés 2020-2021 : 5 sur 11 (tournées et RIS AESH)

Prévision pour 2022-2023 : 17 demi-journées  
S’inscrire sur le fichier suivi CTS sur le cloud

**5.13. Suivi des dossiers**

Pierre, Jérôme, Eric, Florence

**5.14. Vie fédérale**

Participation à 3 CF, deux tuilages (Laura et Lydwine). Pas toujours en accord avec les publications de la fédération cette année. Rappel que la fédé n’est pas un syndicat et n’a pas à prendre de décision en son nom propre d’où la nécessité, dans la mesure du possible, de s’investir dans la vie fédérale.

• Conseil fédéral : date des prochains CF :

jeudi 29 septembre et vendredi 30 septembre 2022 : qui y va ?

jeudi 24 novembre et vendredi 25 novembre 2022 : qui y va ?

jeudi 19 janvier et vendredi 20 janvier 2023 (à valider par le CF de juin) : qui y va ?

**5.15. Stages**

Pédagogies émancipatrices à Château-Arnoux : bilan : belle réussite, environ 40 stagiaires présent·es sur les deux jours.

Inclusion : organisation à venir

**5.16. Réunion d’information syndicale (RIS) et Heure d’information syndicale (HMI)**

Deux RIS AESH, Giono et Gassendi, organisées et animées par Pierre P. et Jérôme !

HMI : organisez-vous (en intersyndical ou non) ou participez vous à des HMI ?

**5.17. Gestion des adhésions et du fichier adhérents** : Christophe

Nombre d’adhérent·e·s 2021-2022 : 48

Grosse progression +15 adhérents

Bilan des adhésions en ligne :

**5.18. Trésorerie** : Christophe

Bilan rapide trésorerie :

Caisses de grève : AESH et AED

**6. Élections professionnelles**

Prochaine réunion acad : ?

Dépôt des listes : dépôt des candidatures entre le 15 septembre et le 20 octobre

On peut déjà en amont commencer à entrer les noms dans CANDELEC afin de vérifier éligibilité des candidats.

CAPD : liste PE : 10 noms 7 ou 8 femmes

CAPA : ens. 2nd degré, cpe, psy : 38 noms 23 ou 24 femmes

**7. CHSCT**

Prochain CHSCT : 23 juin 2022